

d'une nuit, & que le lendemain il fit répandre par-tout que c'étoit la maison de Nazareth. Il se fonde sur le caractère de ce pape dont il fait un portrait affreux ; mais sans nous arrêter aux qualités de l'instrument qu'il fait servir à cette imposture (a) ; sans observer que ce n'est pas sous Boniface VIII, mais sous Céleste V qu'on place l'arrivée de la *Sancta Casa* dans la Marche d'Ancône (b), considérons la chose en elle-même.

1°. Quand le bâtiment eût pu être achevé dans l'espace d'une nuit, la fraîcheur de la construction n'en auroit pas moins trahi l'imposture.

2°. Pour une opération si prompte, combien d'hommes auroient dû y travailler ? Et comment le secret confié à cette multitude

(a) On ne peut nier que dans les différens avec Philippe *Le Bel*, Boniface n'ait manqué de modération & de cette conduite prudente qui sied si bien au chef de l'église. Le pape avoit des torts, Philippe en avoit de plus grands. S'il a montré de l'emportement, le dénouement de la scène a fait voir que Philippe en avoit davantage. Le P. Kolb, dans son savant & élégant ouvrage *Series Romanorum Pontificum*, l'a bien justifié.

(b) A entendre Moreri, on regarderoit presque Jules II comme le pape qui a le plus fait pour autoriser l'histoire de ces transports : pour croire le contraire, il suffit de savoir ce qu'ont fait Benoît XII, pape en 1334 ; Martin V, en 1417 ; Pie II, en 1458 ; Paul II en 1464. Entre le premier de ces papes & la date de l'événement il n'y a pas 40 ans. Or, sans doute qu'un ancien témoignage autorise plus une chose qu'un nouveau. — On peut voir ce qu'ont écrit là-dessus Blondus Flavius, Canisius, Turrianus, Raynaldus, Martorelli, Baronius ad ann. 1291, & Turselin dans son élégante *Historia alma domūs Laxetanæ*.